



Accompagnement d'un collectif de travail à distance d'un évènement difficile et violent

Suite à un évènement difficile et violent sur le lieu de travail, des difficultés peuvent s'exprimer ou se révéler dans une situation de travail.

La demande émane des salariés sur un accompagnement du collectif de travail en lien avec l'expression de souffrances individuelles ou collectives (perte de cohésion, désinvestissement des salariés, paralysie des interactions, tensions, baisse de la qualité du travail, etc.) et la constatation d'une évolution des caractéristiques du travail.

L'intervention de deux psychologues, psychodynamiciens du travail vise à :

- ⇒ Accompagner le collectif volontaire à comprendre les changements qui se révèlent avec la crise traversée.
- ⇒ Ouvrir un espace de délibération autour du travail afin de permettre une mobilisation du collectif pour comprendre le travail, ses enjeux et ses implications au plan de la santé psychique et physique.



**Recueil d'informations
auprès du médecin du
travail**

Etape 1

**Rendez-vous avec
l'entreprise**

**Analyse de la demande
basée sur le volontariat
des salariés**

**Présentation des
principes de
l'intervention**



**Formation/Action du
collectif de volontaires
Observations terrain**

Etape 2

(pré-enquête)

**Analyse et délibération
autour du travail et
recherche du lien entre
évènement**

**traumatisant/conflits
psychiques et
organisation du travail**



**Restitution d'un
rapport auprès des
membres du collectif.**

Etape 3

**La diffusion et
l'utilisation de ce
rapport appartient au
collectif de travail**

Association de Santé au Travail Interservices

26 Rue Boudeville - 31100 Toulouse

☎ 05 34 63 84 31 📠 05 34 63 84 30 🌐 www.ast-i.org

Association Loi 1901 - n° SIRET 479 538 571 00015 - n° Organisme de formation 73 31 04405 31